



Ussel
Meymac
HAUTE-CORRÈZE
COMMUNAUTÉ de COMMUNES



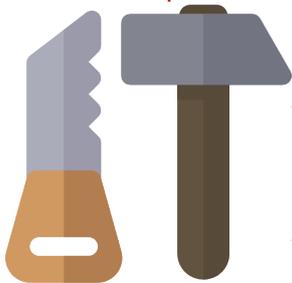
PLUSIEURS RÉUNIONS DE TRAVAIL SONT ORGANISÉES
POUR DÉTERMINER LES MODALITÉS DE LA CONVENTION.



M. Dupont a un local qui nécessiterait des travaux
pour la boutique de Mme Michu

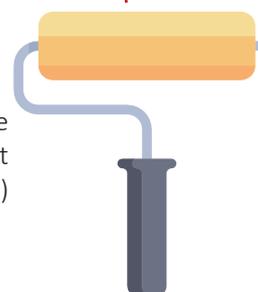


Mme Michu
veut ouvrir une boutique mais n'a pas de local



M. Dupont s'engage à :

- financer les travaux de réhabilitation (mises aux normes, accessibilité...)
- garantir un loyer attractif par rapport au marché



Mme Michu finance
les travaux de rafraîchissement
(peinture, carrelage, sols...)

la communauté de communes
se porte caution des loyers
pendant 3 ans



la communauté de communes
subventionne* les travaux
**taux de subvention
de 20% ou 30% selon critères*



Mme Michu ouvre sa boutique rénovée